

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/06/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 10

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

30/05/2025

Date d'affichage

30/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six juin, à 18h30, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DEMOURON Eric.

Etaient présents :

M. COQUILLON Yves, Mme DELOGE Sylvie, M. DEMOURON Eric, M. GUILLIER Amaury, M. LAUREAU Alain, M. MARTIN François, Mme MILLOT Agnès, Mme PERRIER Catherine

Procuration(s) :

M. PICARD Hervé donne pouvoir à Mme PERRIER Catherine

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. PICARD Hervé

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DELOGE Sylvie

Numéro interne de l'acte : DELIB2025_19BIS

Objet : Signature d'une convention avec la Carrière pour le don de granulats

Dans le cadre de la fourniture de granulats pour les chantiers communaux de la part de la carrière (société Granulats Bourgogne Auvergne) à la hauteur de 100 tonnes par an sans demande de contribution financière à la commune de Clamerey, il est nécessaire de signer une convention de gestion de matériaux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention de gestion de matériaux ainsi que tout document afférent à ladite délibération.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CLAMEREY

Le Maire, Eric DEMOURON

Le Secrétaire de séance,
Sylvie DELOGE

